

**Monsieur François HOLLANDE**  
**Président de la République Française**  
Palais de l'Élysée  
55, rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 Paris

Saint Ouen, le 3 novembre 2014

**Objet : lettre ouverte sur la survie des stations-service traditionnelles en question !**

Monsieur le Président de la République,

La **Fédération Nationale de l'Artisanat Automobile -FNAA-** est depuis 1921 une organisation professionnelle représentative des entreprises du commerce, de la réparation automobile, des centres de contrôle technique, des détaillants en carburants et des services associés.

L'Association des Maires Ruraux de France fédère, informe et représente les maires des communes de moins de 3 500 habitants partout en France. Créée en 1971, l'AMRF rassemble près de 10 000 maires ruraux regroupés dans un réseau convivial et solidaire d'associations départementales, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques.

Dans le cadre du projet de Loi de Finances pour 2015 en cours d'examen en première lecture à l'Assemblée Nationale, le Gouvernement a annoncé la suppression de la dotation de l'État au Comité Professionnel de la Distribution des Carburants (CPDC).

Si cette mesure devait être adoptée, **la FNAA et l'AMRF tiennent à vous alerter solennellement, par la présente lettre ouverte, des conséquences économiques et sociales dramatiques pour notre pays** tant pour ses citoyens que pour l'aménagement du territoire et en particulier dans les zones rurales.

Nous comprenons le besoin vital pour notre pays de réduire les dépenses publiques. Faut-il pour autant détruire notre tissu économique, sacrifier nos emplois et amplifier la désertification de nos zones rurales au moment même où s'ouvrent les « assises de la ruralité » ?

⇒ ***Une filière en crise structurelle profonde du fait de l'implantation non contrôlée des grandes et moyennes surfaces !***

Le secteur de la distribution des carburants déjà impacté par des facteurs spécifiques propres à la filière (Fiscalité élevée, normes environnementales exigeantes se succédant, marges nettes très réduites ...), a subi une crise structurelle profonde pour laquelle les pouvoirs publics ont une responsabilité historique indéniable. En privilégiant depuis 30 ans la création de points de vente de carburants par les grandes et moyennes surfaces (GMS) alimentaires, les gouvernements

successifs ont directement contribué à la disparition de 35 000 stations-service traditionnelles, et plus globalement de nombreux autres artisans et commerces de proximité.

Le processus est aujourd'hui bien connu. Les GMS utilisent dans un premier temps le carburant comme un produit d'appel, avec une politique de revente à prix coûtant (économiquement ce sont des ventes à perte), provoquant à terme la fermeture des points de vente concurrents. Les 6 497 stations restantes en 2013 sont pour la plupart fragilisées, avec des marges très réduites. Soulignons que les GMS ne se privent pas, une fois les stations-service traditionnelles supprimées, d'augmenter les tarifs de leurs carburants.

⇒ ***Vers le plus faible maillage de l'offre en carburants d'Europe !***

Notre pays a pratiquement le plus faible maillage de stations-service d'Europe; un comble au regard de l'importance de notre population, de notre territoire et du parc automobile roulant.

La FNAA et l'AMRF ont la certitude que cette décision **aggrave de fait à très court terme la désertification de la distribution des carburants en France, pénalisant des millions d'automobilistes** et tout particulièrement les consommateurs ruraux et péri-urbains pour lesquels il n'existe aucune alternative crédible aux déplacements automobiles.

Selon les propres chiffres de l'Inspection Générale des Finances (IGF)<sup>1</sup> et de la Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR)<sup>2</sup>, 17 millions de Français doivent déjà faire 5,2 km pour rallier une 1<sup>ère</sup> pompe, soulignant **l'un des plus faibles maillages d'Europe**. C'est aussi le plus mal réparti : dans 38 départements, les automobilistes doivent même rouler 15 à 38 minutes pour en trouver une seconde ! Sur le terrain, **871 stations-service ont été identifiées par l'IGF comme d'ultimes points de vente de carburants pour près de 4 millions de français**.

Dans beaucoup de régions sinistrées où les commerces de proximité ont fermé les uns après les autres, la station-service est souvent devenue l'ultime point de ravitaillement en produits de première nécessité **assurant de fait un service public vital pour ces territoires**. Ces dernières années et malgré une baisse constante de son budget, le CPDC était le dernier recours de ces stations.

⇒ ***Le CPDC, seul organisme clé pour aider les stations-service traditionnelles à se pérenniser dans nos territoires!***

Par ailleurs, la multiplication des réglementations environnementales excessivement contraignantes au regard du risque réel que représentent nos activités, et parfois contradictoires, a amené les stations-service à réaliser des travaux très coûteux, sans aucun retour sur investissement. Ces mises aux normes successives dont certaines échéances approchent, pèsent lourdement sur l'équilibre financier de ces entreprises. Confrontées aux coûts élevés de ces investissements, seule la perspective d'une aide du CPDC leur permet d'être encore soutenues par leurs banquiers.

<sup>1</sup> Rapport sur « les prix, les marges et la consommation des carburants » de novembre 2012.

<sup>2</sup> Etude de la DATAR sur « le maillage du territoire français en station-service », novembre 2012.

Le Parlement, compte tenu de l'urgence de la situation, a d'ailleurs voté, dans le cadre de la Loi relative à la consommation du 17 mars 2014, le report au 31 décembre 2016 de l'échéance environnementale obligeant les stations-services à s'équiper d'une cuve à double paroi. Cette mesure a ainsi permis de sauver de la fermeture plus de 1 600 stations qui vont fermer dès l'annonce de la disparition du CPDC. Sur les 30 000 emplois non délocalisables rien qu'en station, 10 000 d'entre-eux vont disparaître de manière quasi instantanée, et les 20 000 autres seront exposés à terme, faute pour ces entreprises artisanales de pouvoir durablement moderniser leurs installations et diversifier leurs activités. À cela, il conviendra d'ajouter les milliers d'emplois indirects impliqués dans les autres activités de l'entreprise tels que les services de réparation, la carrosserie, les ventes de véhicules ...

Or, le report d'échéance adopté par le Parlement était motivé par le fait qu'il est nécessaire d'accorder un délai supplémentaire permettant au CPDC de traiter son stock de dossiers (2 200 dossiers **représentant une probabilité d'engagements de 17,2 M€**!). Le délai moyen d'instruction étant déjà de 4 ans compte tenu de la baisse constante de l'enveloppe financière accordée au CPDC.

Monsieur le Président, avec une telle mesure, vous aurez définitivement fini de perdre la confiance des 100 000 entreprises de la branche professionnelle des services de l'automobile (la 5<sup>ème</sup> de France !)

Il est urgent de réagir. La FNAA et l'AMRF demandent votre intervention en faveur **de l'abandon immédiat de cette mesure et le renouvellement de l'engagement de l'État en faveur du CPDC**, seule structure capable aujourd'hui d'avoir une visibilité objective et donc un pouvoir d'action sur le maintien du maillage de la distribution des carburants en France. Le FISAC ne pourra jamais remplir une telle mission et répondre aux enjeux du secteur.

Nous vous remercions d'avance de votre mobilisation pour ce sujet majeur et vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre haute considération.

**Président AMRF**  
**Vanik BERBERIAN**



**Président FNAA**  
**Gérard POLO**

